

**ATELIER THEATRE
FICHE D'INSCRIPTION
Année 2025-2026**



laportebleue.theatre@gmail.com

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Âge (pour les mineurs):

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. :

E-mail :

POUR LES MINEURS :

Responsable légal 1 :

Nom : Prénom :

Tél. obligatoire :

E-mail :

Responsable légal 2 :

Nom : Prénom :

Tél. obligatoire :

E-mail :

ATELIER :

- ☐ **Adultes** : les lundis de 20h00 à 22h30
- ☐ **Enfants à partir de 9 ans** : les mardis de 17h30 à 19h30
- ☐ **Enfants à partir de 6 ans** : les mercredis de 10h00 à 11h30
- ☐ **Pré-ados à partir de 12 ans** : les mercredis de 14h00 à 16h00
- ☐ **Ados à partir de 14 ans** : les mercredis de 16h00 à 18h00
- ☐ **Adultes** : les mercredis de 20h30 à 23h00
- ☐ **Ados à partir de 16 ans** : les jeudis de 18h30 à 21h00

TARIF cochez votre choix :

- ☐ **Tarif pour 2h30 d'atelier (lundi, mercredi soir et jeudi)** : atelier 522€ + adhésion 16€ = 538€
- ☐ **Tarif pour 2h d'atelier (mardi, mercredi après-midi)** : atelier 432€ + adhésion 16€ = 448€
- ☐ **Tarif pour 1h30 d'atelier (mercredi matin)** : atelier 342€ + adhésion 16€ = 358€

IMPORTANT !

- La totalité du règlement est due au moment de l'inscription.
- La première séance est une séance d'essai. Après le vendredi 26 septembre, le remboursement des frais d'atelier n'est plus possible.
- L'adhésion n'est pas remboursable, même avant la fin des séances d'essai

DROIT À L'IMAGE ET DONNÉES PERSONNELLES (rayez les mentions inutile) :

J'autorise / Je n'autorise pas La Porte Bleue à fixer et à reproduire mon image ainsi qu'à la modifier et à l'utiliser dans le cadre de la création et de l'exploitation de supports imprimés et numériques pour des besoins promotionnels et informatifs, sans aucune limite dans le temps.

FAIRE PARTIE DE L'ASSOCIATION

Je déclare par la présente **souhaiter devenir membre de l'association** La Porte Bleue.

J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser mon adhésion due pour l'année en cours.

J'ai pris connaissance du **règlement des ateliers de création théâtrale** (disponible page suivante)

À ce titre, **je déclare accepter le règlement intérieur**

Fait à

Le

Mention « Lu et approuvé »

Signature de l'adhérent (ou du représentant légal pour les mineurs)

MODE DE RÈGLEMENT

ADHESION ☐ 16€ ☐ 8€ ☐ 0€	☐ CHEQUES	☐ ESPECES
MODE DE REGLEMENT	☐ CHEQUES	☐ ESPECES
NOMBRES DE CHEQUES	☐ 1. ☐ 3. ☐ 9	

☐ **Chèque** : 1 chèque d'adhésion + 1 à 9 chèques(s) d'atelier selon le nombre de mensualités Souhaitées. *Tous les chèques doivent être remis lors de l'inscription. À l'ordre de : La Porte Bleue*

Si le paiement de l'année s'effectue en 1 fois, une remise de 5% vous est accordée

Règlement de fonctionnement

1. Les ateliers

1.1 Les ateliers

La Porte Bleue propose chaque année des ateliers de création théâtrale ouverts à toutes et à tous dès l'âge de 6 ans sans conditions de niveau. Les ateliers sont encadrés par des metteurs en scène professionnels. Durant les ateliers, l'utilisation du portable est interdite sauf avis contraire du metteur en scène et exceptions vues avant le début de l'atelier.

1.2 Périodicité

Les ateliers se déroulent une soirée par semaine d'octobre à juin hors vacances scolaires. A l'issue des travaux auront lieu les représentations des différents ateliers lors des spectacles de fin d'année.

2. Inscription et règlement

2.1 Inscription

Les formulaires d'inscription sont à transmettre à la Porte Bleue à partir de l'ouverture des inscriptions (courant septembre). Les comédiens amateurs peuvent s'inscrire sur plusieurs ateliers en indiquant l'ordre de leurs choix. Une seule inscription par comédien amateur sera validée suivant l'ordre des choix indiqués par ces derniers.

L'inscription est validée dans la limite des places disponibles par la réception du formulaire d'inscription, du règlement signé et du paiement de l'adhésion et des frais d'atelier.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre de réception des formulaires d'inscription.

À l'issue de la session d'inscriptions, les comédiens amateurs peuvent s'ils le souhaitent s'inscrire à un second atelier si des places sont encore disponibles.

Aucun comédien amateur ne peut participer aux activités sans avoir préalablement acquitté sa cotisation et ses frais d'inscription, et pris connaissance de ce règlement et du règlement intérieur.

2.2 Période d'essai

Une période d'essai de une séances est proposée. À l'issue de cette séances, avant le vendredi 26 septembre, les comédiens amateurs peuvent décider de ne pas poursuivre. De même, à l'issue de cette séance, le metteur en scène peut décider de remercier le(s) comédien(s) amateur(s) et ainsi mettre un terme à cette relation.

2.3 Désistement

En cas de défection lors de cette période d'essai, les frais d'inscription sont remboursés. Cependant la cotisation reste acquise à l'association.

ASSOCIATION LA PORTE BLEUE – 1 IMPASSE DIEUDONNE COSTES 65000 TARBES
SIRET 38376454500034 – LICENCES R2025001045/R2025001046 – APE 9001Z

À partir de la deuxième séance effectuée, en cas de défection, la cotisation et les frais d'inscription restent acquis à l'association. Si un paiement échelonné a été accordé, il doit être exécuté jusqu'à la dernière échéance. Les cas de forces majeurs peuvent cependant être étudiés par le conseil d'administration sur demande écrite au préalable.

2.4 Liste d'attente

Une liste d'attente est mise en place pour chaque atelier dès lors que le nombre maximum d'inscrits est atteint. Les demandes d'inscriptions en attente sont honorées en fonction des désistements.

2.5 Tarifs

Les inscriptions sont validées dès lors du règlement des frais d'ateliers et de l'adhésion suivant les tarifs suivants :

- Tarif pour 2h30 d'atelier (lundi, mercredi soir et jeudi) : 522€ (frais d'ateliers) +16€ (adhésion)
- Tarif pour 2h d'atelier (mardi, mercredi après-midi) : 432€ (frais d'ateliers) +16€ (adhésion)
- Tarif pour 1h30 d'atelier (mercredi matin) : atelier 342€ (frais d'ateliers) +16€ (adhésion)

2.6 Païement

Le paiement s'effectue lors de l'inscription par espèces ou chèques. Il est possible de payer son inscription en 9 fois maximum par chèque.

2.7 Conditions générales de l'inscription

Les comédiens amateurs doivent s'assurer de leurs disponibilités sur les week-ends de répétitions et les représentations lors des spectacles de fin d'années.

Les comédiens amateurs doivent s'assurer qu'ils peuvent suivre les activités, sans danger d'ordre médical.

Aucun mineur ne peut participer aux activités sans autorisation parentale.

Les cours doivent être suivis avec assiduité.

Les comédiens amateurs s'engagent à suivre les consignes de leur intervenant.

2.8 Absence

Les comédiens amateurs doivent informer leur intervenant de toute absence. Au-delà de trois absences non justifiées et en cas d'absences trop fréquentes et répétées, le metteur peut décider en concertation avec le conseil d'administration du renvoi de la personne en question.

Fait à

Le

Mention « Lu et approuvé »

Signature de l'adhérent (ou du
représentant légal pour les mineurs)

ASSOCIATION LA PORTE BLEUE – 1 IMPASSE DIEUODNNE COSTES 65000 TARBES
SIRET 38376454500034 – LICENCES R2025001045/R2025001046 – APE 9001Z